

FICHE D'ENTRETIEN

DES MENUISERIES PVC

La durabilité d'une menuiserie est intimement liée aux conditions de fonctionnement ainsi que d'entretien. D'une manière générale les menuiseries PVC de notre production, ne nécessitent pas d'entretien poussé. Il est toutefois conseillé d'effectuer régulièrement certaines opérations afin d'optimiser la durée de vie et l'esthétisme de votre menuiserie.

Entretien des vitrages : (régulièrement)

- ☺ Utiliser une éponge et les détergents classiques pour fenêtres. Rincer ensuite à l'eau claire.
Dans le cas de taches plus tenaces il est possible d'utiliser de l'acétone **en veillant à ce qu'il ne rentre en contact avec aucun autre élément de la menuiserie.**
- ⊘ Ne pas utiliser de produits alcalins, fluorés ou abrasifs.

Entretien des grilles de ventilation : (1 à 2 fois par an)

- ☺ Dépoussiérer et veiller à ce qu'elles ne soient pas obstruées.
- ⊘ Ne pas les calfeutrer, le renouvellement de l'air (garant de la salubrité des locaux) ne pourrait s'effectuer convenablement.

Entretien des ferrures, organes de rotation et des coulissants : (1 à 2 fois par an)

- ☺ Graisser ou huiler les pièces métalliques en friction, les articulations et les points de verrouillage (se reporter au schéma situé au verso de cette fiche d'entretien).
Utiliser une graisse ou une huile sans acide ni résine (exemple : Huile Grade ISO 46).
Dépoussiérer les chemins de roulement (dans le cas de menuiseries coulissantes).
- ⊘ Les chemins de roulement ne doivent pas être graissés ni huilés afin d'éviter le phénomène de patinage.

Entretien des châssis en PVC : (1 à 2 fois par an)

- ☺ Utiliser une éponge et de l'eau additionnée de produit dégraissant (savon, produit vaisselle ou encore un rénovateur pour PVC type « ACBAT »). Rincer ensuite à l'eau claire.
Dégager les trous de drainage situés dans le bas du châssis fixe en PVC (se reporter au schéma situé au verso de cette fiche d'entretien).
- ⊘ Ne pas utiliser de produits chlorés ou à base d'acétone.
Ne pas utiliser de rénovateur à base d'acétate d'éthyle.
Eviter de revêtir les châssis avec de la peinture, une telle manipulation pourrait engendrer leur fragilisation ainsi qu'une dilatation excessive.

Entretien des volets roulants : (1 à 2 fois par an)

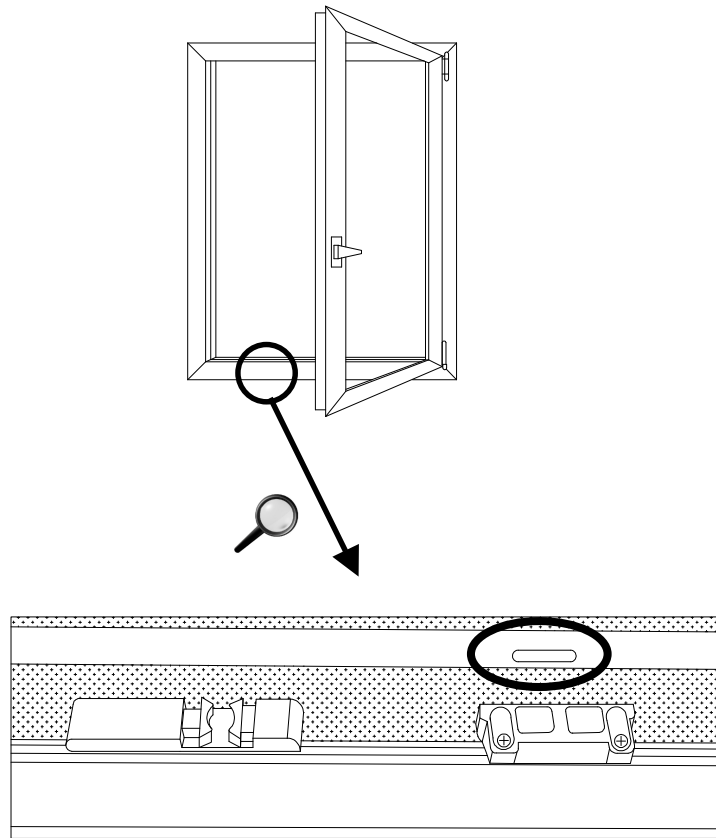
Utiliser une éponge et de l'eau additionnée de produit dégraissant (savon, produit vaisselle...) puis rincer à l'eau claire (si électrique, couper l'alimentation).



En cas de doute sur l'utilisation d'un produit : ne pas l'utiliser mais se référer à cette fiche (ou bien contacter BERNET PRO).

Remarque : dans le cas d'un environnement agressif (air marin par exemple), l'entretien de vos menuiseries devra se faire plus fréquemment.

TROUS DE DRAINAGE



FERRURES ET ORGANES DE ROTATION

